

MES DIRECTIVES ANTICIPÉES et DÉSIGNATION DE PERSONNE DE CONFIANCE

décembre 2018 (réédition)

Jacqueline Salenson

Militante depuis 2004 pour de meilleures fins de vie pour tous, dans le respect et la considération de l'éthique de chacun. Pour que chaque citoyen majeur écrive ses directives anticipées, selon ses idées, indépendamment de la loi actuelle, susceptible de changer.

Signataire des pétitions (Marie Godard et Nathalie Debernardi) demandant que la loi de santé permette aux médecins un geste médical actif en fin de vie, pour aider à une mort douce et rapide demandée par l'intéressé.e de façon expresse et répétée, écrite dans ses directives anticipées.

Adhérente ADMD n° 75923 du 30/09/04 au 29/09/13

Déléguée admd34 d'avril 2007 à avril 2011, déléguée admd23 de avril 2011 à avril 2013,

administratrice admd de juin 2009 à sept 2013, démissionnaire en sept 2013 pour incompatibilité avec le président et sa gestion de l'association.

Représentante des usagers à l'hôpital de Pézenas (34) de 2008 à 2011

Représentante des usagers à l'hôpital de Saint Vaury (Creuse) de 2012 à 2013

(j'ai fait tous les stages du CISS, sur Montpellier, Paris puis Limoges)

Membre de « Ultime Liberté » depuis 2013. n°440.

Membre n°4, fondateur de AAVIVRE ... sa fin de vie, créé en janvier 2014, administratrice (secrétariat, blog, témoignages, écoute, rédactrice d'un livret gratuit pour aider à écrire ses directives anticipées), démissionnaire en décembre 2017, motif : association trop peu active.

Membre de l'association « le choix, citoyens pour une mort choisie » depuis sa création en 2018.

<https://www.mortchoisie.org/>

CECI EST L'EXPRESSION DE MES DIRECTIVES ANTICIPÉES :

Je, soussignée, Jacqueline Salenson, saine de corps et d'esprit, née le 24/12/1945 à ... Paris

n° SS :, mutuelle :

habitant actuellement :

déclare rédiger ce document en toute liberté et conscience, sans influence d'aucune sorte :

1) MA PHILOSOPHIE DE VIE :

Mi stoïcienne, mi épicurienne, élevée hors de toute religion et dogmes de toutes sortes.

Diriger ma vie à mon idée. Vivre où et comme je veux. Etre utile aux autres.

Eviter la médecine classique -allopathique- au maximum :

Après des années de problèmes respiratoires ou autres qui laissaient les médecins impuissants, des médicaments qui me rendaient malades (antibiotiques, cortisone), mon asthme et mes allergies respiratoires ont disparu définitivement grâce à des **magnétiseurs**. Jamais revenus depuis plus de 20 ans.

Des années aussi de problèmes de douleurs (arthrose ? Autre ?) handicapantes qui ont résisté aux rhumatologues et aux kinésithérapeutes, et qui ont enfin disparu grâce à l'**ostéopathie**, qui me redonne mouvement et supprime les douleurs.

Je ne supporte ni les anti-inflammatoires (sauf en pommade) , ni les myorelaxants, ni la cortisone, ni les tetracyclines ... Le doliprane n'a aucun effet sur moi , seul l'aspirine soulage mes douleurs en attendant la prochaine séance d'ostéopathie.

Pas de réanimation artificielle. Pas de transfusions de sang. Pas de chimiothérapie ou autres soins agressifs.

Je vis seule et indépendante depuis 1998.

Mes intérêts principaux: lire et écrire, jouer au bridge, photo, video, transmettre mes connaissances aux autres (bridge, maths, philosophie, droits dans le système de santé, etc...), donc

je préfère mourir que de vivre sans ma vue (visuelle à 90%) et l'usage correct de mon cerveau.

Relations familiales: amicales mais peu prégnantes, à cause de la distance (de 300 à 700 km) mais aussi par principe : je ne veux pas peser sur mes enfants et petits-enfants responsables d'eux-mêmes et qui ont donc le droit de mener leur vie à leur guise. Affection et entr'aide si besoin, sans plus.

Un frère né en 1942, près d'Avignon, que je ne vois plus : trop loin et aucun intérêt commun.

Mes amis (relations de bridge, de voisinage et autres) sont plus présents que ma famille.

MA VIE, C'EST

- communiquer avec les autres, rencontrer les autres, aider les autres dans la mesure du possible
- lire, écrire, photo, video
- bouger : pouvoir sortir de chez moi (même avec un peu d'aide : je suis claustrophobe) ,
- manger seule, sans aide (autre que la cuisine préparée éventuellement par d'autres),
- m'occuper de mon hygiène corporelle seule : je ne veux pas être nourrie à la cuillère comme un bébé. Je ne veux pas supporter des couches comme un bébé. Je ne veux pas être lavée.

Donc je refuse ce qui serait incompatible avec mon idée de la vie :

- Je ne veux pas survivre entre lit et fauteuil, à moitié endormie, je préfère la mort.
- Je refuse une vie de démence sénile, de quelque origine que ce soit, je préfère la mort.
- **Je ne veux pas vivre grâce à des machines ou accessoires divers, je suis éprise de naturel.**
- **Je refuse d'être une charge pour mes enfants ou/et pour l'État français.**
- Je ne veux pas mourir à l'hôpital, je ne veux pas aller en EHPAD.

MON IDÉAL DE MORT : la « belle mort » des grecs anciens : mort subite naturelle ou mort volontaire, seule, après une vie active jusqu'au bout.

JE PRÉFÈRE MOURIR CHEZ MOI, SEULE DE PRÉFÉRENCE.

J'AI BIEN VÉCU, JE SUIS PRÊTE À MOURIR.

« la santé est un état de complet bien être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité »

Définition de l'OMS en 1946, relayée par la convention européenne des droits de l'homme .

N'oubliez pas que je peux être en très mauvaise santé sans être « malade » au sens médical du terme.

2) SI JE ME TROUVE HORS D'ÉTAT D'EXPRIMER MA VOLONTÉ, suite à accident, maladie ou « vieillesse » polypathologique, entraînant une dégradation irréversible de mes facultés, cela signifie la fin de ma vie dans un délai plus ou moins court, et des souffrances du moins morales insupportables pour moi.

JE DEMANDE alors, si c'est possible, UNE EUTHANASIE : MORT AIDÉE MÉDICALEMENT : la piqûre qu'on fait aux chiens et aux chats, et autres animaux, plus heureux que nous !

Subir une longue agonie, une prolongation de vie, souffrir ne serait-ce que moralement NON !

Tout acharnement médical à prolonger ma vie, d'ailleurs interdit par la loi, serait pour moi une torture inhumaine.

A DEFAUT, tant que la loi fait peur aux médecins pour ce geste médical de soulagement des souffrances en fin de vie, pas si éloigné pourtant de la sédation profonde,

JE DEMANDE alors à recevoir POUR SEULS SOINS ceux qui m'empêcheront de souffrir, ne serait-ce qu'en pensée : UNE SÉDATION CONTINUE ET PROFONDE jusqu'à ma mort, sachant que cela va abrégé ma vie, donc mon agonie, et c'est tant mieux, ce que je veux : mourir le plus vite possible !

Pas d'autres médicaments que ceux nécessaires à la sédation continue, aucun appareillage artificiel, ni pour me nourrir, ni pour m'hydrater, ni pour m'aider à respirer ou dégager les bronches, ou aider les reins ou le coeur, etc
Pas de réanimation artificielle. Pas de transfusions de sang. Pas de chimiothérapie ou autres soins agressifs.

Je veux mourir sans être branchée à quelque artifice que ce soit, pas reliée par des tuyaux à des machines quelconques.

3) JE REFUSE TOUT PRELEVEMENT OU DON D'ORGANES OU DE TISSUS (inscrite au registre des refus)

4) J'AI PRÉVU MA CRÉMATION : Adhérente MUTAC , Adhérente « Crématistes ». Mes cendres seront idéalement jetées à la mer, mais un jardin du souvenir, moins cher, près de l'endroit où je mourrai, sera suffisant.

JE DÉSIGNE COMME PERSONNE DE CONFIANCE, conformément à l'article 1111-6 du code de la santé publique, la personne suivante, à laquelle je donne mandat pour avoir accès à mon dossier médical et qui sera chargée de veiller au respect de mes volontés et de mes droits: **MG.....**

Je décharge ma personne de confiance, les médecins et soignants me traitant et mon entourage de toute responsabilité de ma mort, s'ils ont agi en conformité avec mes directives anticipées, dans le respect de ma liberté et de ma dignité, selon la déclaration des Droits de l'Homme adoptée par les Nations Unies.

PRÉVENIR MES ENFANTS:

Après ma mort, qu'ils fassent la fête ensemble pour me dire adieu.